



---

**Conseil National des Universités (CNU) :**  
**PLURALISME : APRES LES PROMESSES, LES ACTES !**

---

Paris, le 30 novembre 2015

La 05<sup>ème</sup> section du nouveau Conseil national des universités s'est réunie le lundi 23 novembre pour élire son président et son bureau.

Lors de sa déclaration de candidature, le président sortant qui se représentait a pris une série d'engagements en faveur du pluralisme dans lesquels l'AFEP se reconnaît pleinement, notamment : le refus de la bibliométrie ; la valorisation des ouvrages ; la prise en compte de la diversité des profils de recherche et de la variété des méthodologie de validation ; la prise en compte de l'ensemble des missions qui incombent aux enseignants-chercheurs – formation, recherche, animation du collectif – ; l'évaluation des articles sur la base de leur contenu et pas uniquement en se fondant sur le classement des revues dans lesquelles ils ont été publiés ; l'importance donnée aux travaux signés à titre personnel (en refusant par exemple des thèses entièrement constituées d'articles co-signés, qui plus est avec le directeur de thèse).

Sur la base de ce programme, les membres élus et nommés de l'AFEP ont participé au large consensus qui s'est dessiné en votant pour ce programme de travail.

Ils attendent maintenant que ces engagements soient suivis d'effet, ce dont ils jugeront au cours de cette mandature et des décisions collectives qui seront prises au fil des différentes sessions.

C'est uniquement à partir d'actes forts, en rupture avec les pratiques sectaires du passé, que les sciences économiques pourront renouer avec le pluralisme et l'ouverture d'esprit sans lequel il n'y a ni dynamique intellectuelle, ni attractivité. L'AFEP y mettra toute son énergie.

Site de l'AFEP : <http://www.assoekonomiepolitique.org/>

Président de l'AFEP : André Orléan, Directeur de recherches au CNRS, <[orlean@pse.ens.fr](mailto:orlean@pse.ens.fr)>.

Contact : Nicolas Postel, Maître de conférences, université Lille 1, <[nicolas.postel@univ-lille1.fr](mailto:nicolas.postel@univ-lille1.fr)>